

patrie, mais d'une façon spéciale chez certaines nations où des hommes excellents et pleins de zèle pour le culte de Dieu se sont, avec l'approbation du Saint-Siège et sous la direction des évêques, réunis en des sociétés florissantes et ont remis en plein honneur la musique sacrée dans presque toutes les églises et chapelles. Toutefois ce bien est encore très loin d'être commun à tous. Si Nous consultons Notre expérience personnelle et tenons compte des plaintes extrêmement nombreuses qui nous sont venues de toutes parts, depuis qu'il a plu au Seigneur d'élever Notre humble personne au faite suprême du Pontificat Romain, Nous croyons que, sans différer plus longtemps, Notre premier devoir est d'élever aussitôt la voix pour réprover et condamner tout ce qui, dans les fonctions du culte et dans la célébration ecclésiastique s'observe, de difforme, par rapport à la droite ligne indiquée.

En effet, Notre très vif désir étant que le véritable esprit chrétien refleurisse de toute manière et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir, avant toute autre chose, à la sainteté et à la dignité du temple, où les fidèles se réunissent précisément pour se pénétrer de cet esprit puisé à sa première et indispensable source, qui est la participation active aux saints mystères et à la prière publique et solennelle de l'Eglise.

Il serait vain d'ailleurs d'espérer que l'abondance des bénédictions du ciel descende sur Nous à cette fin, quand Notre hommage au Très-Haut, loin de monter